

*Le Lord Gower*

Ambassadeur Anglais à Paris, ayant été rappelé en conséquence du décret de l'Assemblée Nationale qui suspend le Roi, n'a pu d'abord obtenir un passeport. L'Assemblée s'étoit plainte de ce qu'il avoit accordé trop librement des passeports à des François. Mais des avis plus récents ajoutent que cette affaire a été arrangée, et qu'on l'attendoit à Londres vers la fin d'Août.

*L'armée du Duc de Brunswick*

N'avoit fait que très peu de progrès dans ses opérations contre la France. Vers le 20 d'Août, elle s'avançoit dit-on, vers Thionville, pour l'assiéger; à ce que l'on pensoit. Une autre colonne, renforcée de 12,000 émigrans François, marchoit en même tems vers Saar-Louis.

*Assemblée Nationale, 23 Août.*

Le Secrétaire de guerre a notifié la démission du Maréchal Luckner et du Général Dillon. Ni l'un ni l'autre n'étoient disposé à combattre pour le nouveau système. Le Maréchal Luckner avoit prononcé plusieurs expressions injurieuses contre l'Assemblée Nationale; et dans une lettre écrite au Gouvernement il disoit :

“ Je ne puis deviner les motifs qui font agir l'Assemblée à l'égard de La Fayette. Il a juré d'être fidele à la Nation, à la loi et au Roi; j'ai aussi prêté ce serment à la face de la France, et je l'observerai”.

Le Maréchal Luckner a souffert un corps de Grenadiers se coaliser, et lui écrire qu'ils seroient fideles au Roi, leur chef suprême.

Le Général Kellerman a pris le commandement de l'armée, et le Général Biron a été nommé commandant en second.

*Etat de l'Europe relativement à la France.*

Le Secrétaire des affaires étrangères a fait le rapport suivant à l'Assemblée Nationale, touchant l'état de l'Europe relativement à la France.

*Suede.* Ce royaume a déjà témoigné des intentions pacifiques. Le gouvernement a refusé d'entrer dans la ligue contre la France. Plusieurs officiers Suedois ont souhaité être employes dans le service François. La Régence a fait des propositions pour un entrecours commercial.

*Russie.* Cet empire n'a jamais caché ses intentions hostiles; mais il ne peut faire autre chose que menacer la France d'ici à longtems.

LES COURS DU SUD. Sont dans le même cas.

L'EMPIRE D'ALLEMAGNE est combiné contre la France.

LA HOLLANDE. Cette République a promis la plus parfaite neutralité. L'Ambassadeur Hollandais est à Paris.

LA GRANDE BRETAGNE. Cet empire fait profession de la plus exacte neutralité. L'ambassadeur Britannique a reçu ordre de sa Cour de quitter la France, mais cet ordre ne suggéroit rien d'hostile. Le Gouvernement Anglais lui a observé, que comme le pouvoir exécutif a été ôté au Roi, ses lettres de créance n'étoient plus valides ni d'aucun effet, et qu'il étoit de son devoir de se retirer sans perte de tems. Sa Majesté Britanique continue d'être parfaitement neutre; mais elle ne croiroit pas agir contre cette neutralité, en demandant que l'on protegeât la vie de Louis XVI et de sa famille. Sa Majesté espere qu'il ne leur sera fait aucune violence qui pût exciter l'indignation de l'Europe. Autorisé par le pouvoir exécutif, *ad interim*, le secrétaire